

En 2024, AJI a 35 ans (Episode 4 : les Salons régionaux de l'intendance)

Nous avons vu précédemment que l'Association des Journées de l'Intendance avait lancé son activité par des rassemblements professionnels qui visaient à informer les collègues des évolutions du métier, qui les invitaient à confronter leurs points de vue. L'un des objectifs primordiaux consistait également à sortir de leur isolement voire de leur anonymat, parfois de leur ghetto des collègues esseulés dans les établissements. On était dans les premières années de l'application des grandes lois de décentralisation de 1982-1983 et du décret de 1985 qui créait l'EPL. Il importait de « *faire corps* » devant ce nouveau partenaire du système éducatif : la collectivité territoriale.

A partir de 1993, l'équipe dirigeante de l'AJI, qui commence à fédérer la profession, pressent qu'il devient nécessaire d'aller à la rencontre des milieux économiques. Le gestionnaire d'alors doit connaître ses fournisseurs, ses prestataires. Il doit découvrir les nouveaux produits, les techniques innovantes et s'insérer dans un processus de gestion modernisé qu'on appelle alors « *la démarche qualité* ». D'autant que le monde économique regarde désormais d'un œil gourmand ce client dont le pouvoir d'achat, grâce à l'indéniable mise à niveau effectuée par les départements et régions, augmente. Destinataire des transferts financiers des collectivités « *l'intendant* » doit montrer sa capacité à bien gérer ces fonds. Il doit sortir de l'économat pour aller vers l'achat public.

Jean Charpentier et ses équipes vont alors déployer tout leur savoir-faire. De 1993 à l'an 2000, une puissante organisation va se mettre en place avec le montage, en moyenne, de six salons professionnels annuels dans six villes différentes. Le maillage territorial sera intense, la ville de Lyon sera sollicitée 8 fois, Paris 6 fois, Toulouse, Bordeaux, Lille, Rennes 4 fois, Nantes, Strasbourg, Montpellier 3 fois, Marseille, Avignon, Tours et Metz 2 fois, Nîmes, Beaune, Nancy, Caen, Besançon, 1 fois. (cf. pièce jointe). Bien aidé par la société Espace M de Fabrice Mauro chargée de la régie publicitaire, du contact et de la contractualisation avec les exposants, l'AJI va rassembler plusieurs dizaines d'entreprises couvrant la plupart des secteurs de nos métiers, au sein des divers palais des congrès et autres salles d'exposition des villes concernées. La logistique mise en place par l'association sera impressionnante. Bien avant l'esprit des « *mobilités douces* » des norias de bus, payés par l'AJI, sillonneront les routes des départements limitrophes pour conduire vers le site du salon de nombreux personnels d'intendance. Au cœur du salon, un repas convivial permettant aux entreprises de restauration de présenter leurs produits, sera offert lors de la pause méridienne. Le conseil d'administration d'AJI, le secrétariat du siège à Nice vont être mobilisés plusieurs fois par an.

La formule, prenante mais usante des Salons professionnels rassemblant plusieurs centaines de participants et exposants va commencer à s'essouffler après l'an 2000 d'autant que l'AJI doit assurer la pérennité d'une publication qui commence à s'affirmer la revue « Intendance, le mensuel du quotidien » dont le premier numéro date de mars-avril 1993. Mais ça c'est une autre histoire, c'est celle de l'épisode numéro 5 dans la newsletter de mai 2024.

Roland Delon (roland.delon@aji-france.com)
VIE DE L'ASSOCIATION